



**Commission Vie des Clubs**  
**30 janvier 2025**

**Présents** : MMES JEHAN Nolwenn, MAUSOLE Sophie. MM HOMO Daniel, LE HEGARAT Jean Luc, MOISAN Michel THOMAS Guillaume.

**Absents** : MM TERRAZ Hamid et FERRON Gilles.

1. Présentation des **formations FFF « Tout terrain »** :

<https://www.fff.fr/article/12503--tout-terrain-des-formations-pour-tous-et-toutes.html>

Afin de proposer des formations de qualité, nos commissaires doivent passer une formation « Techniques d'animation » proposée par la Ligue de Bretagne. Par la suite, ils s'approprient les contenus pour en faire des formations en webinaire ou en présentiel.

Seule une formation « Réagir face à un conflit » est à faire en présentielle à la FFF sur un ou deux jours, la Ligue est en attente d'une date.

2. Présence aux **réunions de secteurs** souhaitée par le Comité de Direction afin de répondre à des questions sur l'accompagnement des clubs et de prendre en compte leur avis sur les formations. Les lieux restent encore à déterminer.

- a. 19/03/25 secteur 5 Lamballe : Sophie MAUSOLE
- b. 20/03/25 secteur 1 Lannion-Paimpol : Michel MOISAN, Jérôme LE HEGARAT
- c. 24/03/25 secteur 4 Dinan : Daniel HOMO, Guillaume THOMAS
- d. 27/03/25 secteur 2 Guingamp : Jérôme LE HEGARAT, Guillaume THOMAS
- e. 31/03/25 secteur 6 Saint Briec à la Maison des Sports : Nolwenn JEHAN
- f. 03/04/25 secteur 3 Loudéac – Sophie MAUSOLE, Nolwenn JEHAN

3. Contenus des **réunions aide aux clubs**

Lors du dernier Comité de Direction, il a été décidé que nous ne pouvons greffer notre catalogue de formations aux différentes réunions de secteurs. Nous allons donc proposer de nouvelles dates sur différents secteurs. Le but de ces informations sera de parler des sujets cités ci-après pendant 15 minutes et pour ceux qui le souhaitent de participer à une formation plus poussée dans un second temps. Cela permettra de répondre aux besoins du secteur et des bénévoles, mais aussi de faire découvrir aux clubs de nouveaux dispositifs qui pourraient les aider au quotidien et auxquels ils n'avaient pas pensé.

- a. Formation sur la FMI
- b. Intérêt sur le rôle du délégué
- c. Pourquoi avoir une licence et comment la faire ?
- d. Déclaration d'accident / Assurances
- e. Club employeur
- f. Informations et/ou accompagnement sur les subventions et aides possibles

**District de Football des Côtes d'Armor**

3 allée du Haut Champ – 22440 PLOUFRAGAN

Tel : 02.96.76.10.10 – Télécopie : 02.96.76.10.18.

[secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)



#### 4. Valorisation de bénévoles

La commission souhaite obtenir la liste des clubs ayant répondu par mail pour valoriser autrement les bénévoles proposés et non retenus.

Les membres de la commission, souhaite faire une campagne de promotion du bénévolat afin de sensibiliser à l'importance de la licence dirigeant ou volontaire, puis de bénéficier à des avantages ou de la valorisation.

#### 5. Formations déjà en cours d'élaboration

- a. **Service civique** : le SDJES a été contacté pour organiser une réunion d'informations avec les clubs à propos du service civique concernant les critères d'accueil et d'accompagnement. Cette présentation aura lieu à la Maison des Sports à **St Briec le Mardi 1er avril 2025**. Les salariés du District devront envoyer un mail à tous les clubs sur la réunion avec un google form simple pour s'inscrire avec nom, prénom, club et contact. Information à mettre sur le site du District et sur les réseaux sociaux.
- b. **PSC1** : Une prise de contact a été effectuée avec l'UFOLEP et un autre est en cours avec le SDIS 22 afin de proposer à nos licenciés du 22 le PSC1 dans nos locaux (utile pour les diplômés FFF et pour le service civique). La date sera à déterminer avec le partenaire choisi.

#### 6. Sujets divers évoqués pour les saisons prochaines

- Proposer une « journée des calendriers » avec un repas pour les clubs inscrits en proposant des thématiques spécifiques, remerciements, valorisation...
- Aller vers les clubs pour la Coupe de France au 7ème et 8ème tour pour les aider dans leur organisation : référent sécurité, obligations...
- Promotion sur l'importance des licences et des défraiements kilométriques
- Responsabilité : de quoi est responsable le club ? Se renseigner concernant cette formation pour la proposer
- Apporter de l'information aux clubs venant de plusieurs plateformes pour l'organisation du club : teampulse et autres
- La commission demande que les formations « Tout terrain » soient transmises aux clubs ET aux licenciés et d'avoir un listing à la fin de la saison le nombre de personnes formées et les thématiques les plus demandées.
- Prévoir une journée des bénévoles district autour d'une activité de cohésion puis un repas.

Prochaine commission en Visio le 26 février 2025 à 18h30 pour uniformiser les éléments de langage que nous utiliserons sur les réunions de secteur pour présenter la commission et le catalogue de mini-formations.

**La présidente de la Commission  
Vie des clubs  
Nolwenn JEHAN**

**District de Football des Côtes d'Armor**  
3 allée du Haut Champ – 22440 PLOUFRAGAN  
Tel : 02.96.76.10.10 – Télécopie : 02.96.76.10.18.  
[secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)